



# RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS 2003

En application des dispositions du décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets,

Le comité Directeur prend acte des indicateurs techniques et financiers du service :

## **Ramassage sélectif des déchets ménagers en porte à porte :**

Marché rendu exécutoire le 05.12.02, après appel d'offres ouvert déclaré infructueux, passé en application des articles 104.1.2 et 308 du Code des marchés publics, attribué à la société SITAL SA ayant son siège à Strasbourg, pour un montant TTC de 662 383,23 euros.

## **Ramassage du verre en apport volontaire :**

Contrat de services, prenant effet au 1<sup>er</sup> janvier 2002, avec la société RECYCAL de Ribeauvillé (68).

## **Ramassage des déchets verts en plates formes :**

Contrat signé avec le prestataire de service SUNDGAU COMPOST de Hirsingue (68).

## I/ INDICATEURS TECHNIQUES

### 1. Usagés concernés (communes membres)

ALTENACH	344	GOMMERSDORF	375
AMMERTZWILLER	314	GUEVENATTEN	144
BALLERSDORF	719	HAGENBACH	593
BALSCHWILLER	762	HECKEN	402
BELLEMAGNY	177	MAGNY	187
BERNWILLER	599	MANSPACH	499
BRECHAUMONT	345	MONTREUX JEUNE	274
BRETTEN	105	MONTREUX VIEUX	769
BUETHWILLER	224	RETSWILLER	583
CHAVANNES SUR L'ETANG	436	ROMAGNY	186
DANNEMARIE	1988	SAINT COSME	66
DIEFMATTEN	251	STERNENBERG	130
EGLINGEN	247	TRAUBACH LE BAS	393
ELBACH	276	TRAUBACH LE HAUT	448
ETEIMBES	280	VALDIEU LUTRAN	305
FALKWILLER	178	WOLFERSDORF	351
GILDWILLER	278		

Soit au total **13 228 habitants.**

## 2. Fréquence et type de collectes

Type de déchets	Fréquence des collectes
Ménagers hors sélectif	Hebdomadaire
Bouteilles plastiques	Hebdomadaire
Papiers/cartons	Hebdomadaire
Métaux	Mensuelle
Objets encombrants	Trimestrielle
Réfrigérateurs/congérateurs	Trimestrielle
Batteries	Annuelle
Déchets toxiques	6 fois par an
Pile	Apport volontaire
Verre	Apport volontaire
Déchets verts	Apport volontaire

Un calendrier par zone est établi chaque année et adressé à tous les foyers du périmètre communautaire.

## 3. Localisations des traitements

Le marché conclu avec SITA comprend la collecte, le transport et le traitement des déchets (sauf les ordures ménagères, juste collecte et transport). L'entreprise s'engage à traiter ou à faire traiter ces derniers en conformité avec la législation en vigueur, après avoir obtenu les autorisations nécessaires.

Les refus de tri ainsi que les ordures ménagères non triées (tonnages enlevés en pesée embarquée) sont acheminés au centre d'incinération de Bourogne (90).

Au 1er janvier 2000, la Porte d'Alsace a conclu un contrat de garantie de reprise de matériaux avec Eco Emballages, dit "barème C". Les repreneurs désignés sont :

Matériaux	Repreneur de collecte sélective
Acier	USINOR PACKAGING Paris la Défense (92)
Aluminium	FAR-AFFIMET Compeigne (60)
Papier/carton	ELA : REVIPAC/MATUSSIÈRE ET FOREST Raon l'Etape (88) EMR : REVIPAC/SODAREC Kaysersberg Packaging (68)
Plastique	PVC, PET, PEHD : VALORPLAST
Verre	BSN Gironcourt sur Vraine

## 4. Récapitulatif des tonnages au cours de l'exercice

Un récapitulatif des résultats des collectes, un graphique sont annexés au présent rapport, ainsi que le dossier de présentation de la pesée embarquée.

## II/ INDICATEURS FINANCIERS

### 1. Base du marché SITAL

Prestation de service par marché négocié pour la collecte des déchets ménagers en porte à porte.

Titulaire du marché : société SITAL SA, pour un montant HT de 627 851,40 euros soit un TTC de 662 383,23 euros, toutes prestations comprises (ramassage, transport et élimination des déchets). Le traitement des ordures ménagères ne figure pas dans le marché. La maintenance et le renouvellement de bacs sont également inclus dans le marché.

Le marché est exprimé en fonction du tonnage collecté, du coût de transport et de traitement.

Type de collecte	Tonnage	Prix unitaire	Montant HT
<b>Déchets ménagers hors sélectifs</b>	1 800	88,50	159 300,00
- collecte	1 800	34,27	61 686,00
- transport			
<b>Bouteilles plastiques</b>			
- collecte	100	463,59	46 359,00
- transport	100	38,20	3 820,00
- traitement	100	210,38	21 038,00
<b>Papiers/cartons</b>			
- collecte	1 000	108,17	108 170,00
- transport	1 000	15,40	15 400,00
- traitement	1 000	28	28 000,00
<b>Métaux</b>			
- collecte	350	92	32 200,00
- transport	350	29,80	10 430,00
- traitement	350	20	7 000,00
<b>Encombrants</b>			
- collecte	400	52,60	21 040,00
- transport	400	19,48	7 792,00
- traitement	400	51,23	20 492,00
<b>Appareils de réfrigérations</b>			
- collecte	4 collectes	700	2 800,00
- transport	4 collectes	230	920,00
- traitement	320 frigos	6,86	2 195,20
<b>Batteries</b>	2	280	560,00
<b>Déchets toxiques</b>			
- collecte	12	478	5 736,00
- transport	12	475	5 700,00
- traitement	12	2 080	24 960,00
<b>Maintenance et renouvellement bacs</b>			42 253,20
<b>TOTAUX</b>			<b>627 851,40</b>

NB : le taux de TVA applicable à l'ensemble de la prestation est de 5,5%.

## 2. Base du marché SUNDGAU COMPOST

Prestation de services par marché pour la collecte sur plates formes, le transport et le traitement des déchets verts.

Titulaire du marché : société SUNDGAU COMPOST, pour un montant HT à la tonne de 55,19€ du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars et de 50,25€ la tonne pour le reste de l'année.

## 3. Base du marché RECYCAL

Prestation de services par marché pour la collecte, le transport et le traitement du verre.

Titulaire du marché : société RECYCAL, pour un montant HT de 33,61€.

## 4. Convention avec le SM4

Convention avec le syndicat mixte du secteur 4 pour le traitement des ordures ménagères. La tonne est facturée 62€ HT après déduction d'une aide du conseil Général du Haut Rhin de 23€ la tonne.

## 5. Dépenses et recettes

PM : depuis 1999, la redevance est facturée au poids. La facturation s'établit sur la base de 0,60 euros par levée de bac, 0,30 euros par kilo enlevé, ainsi qu'une part fixe de 10 euros par semestre.

OBJET	DEPENSES	RECETTES
Dépenses SITAL	659 638,00	
Dépenses SUNDGAU COMPOST	43 960,00	
Dépenses RECYCAL	27 699,00	
Divers	47 932,00	
Redevance des usagers		520 500,00
Soutiens Eco Emballages		189 271,00
Recettes diverses		21 528,00
<b>TOTAL</b>	<b>779 229,00</b>	<b>731 299,00</b>

Le déficit a été comblé par le budget général. Une augmentation des tarifs est prévue pour l'année 2004.

Dannemarie, le

Le Président,

Patrick FISCHER

## RESULTATS 2003 COLLECTE SELECTIVE (tonnes)

MOIS	OM	BOUTEI	PAPIER/CAR	METAUX	ENCOMBR.	VERRE	DECH VERTS	STOXIQUES	HUILES
JANVIER	123,40	13,44	89,74	21,03	?	84,96	31,34	?	0,45
FEVRIER	99,87	8,50	77,25	30,68	33,46	58,98	32,18	?	1,80
MARS	113,44	9,50	85,44	35,90	32,90	56,74	55,98	?	1,71
AVRIL	114,94	9,80	88,58	34,08	36,02	71,49	72,20	?	?
MAI	117,15	11,48	71,54	41,66	39,30	53,90	58,70	1,20	0,72
JUIN	121,11	17,30	87,32	38,40	21,56	54,79	90,66	1,36	0,54
JUILLET	121,60	14,58	97,18	27,30	31,10	80,78	64,18	?	1,62
AOUT	112,93	14,44	72,16	31,52	38,58	58,90	41,94	?	?
SEPT	113,79	14,24	86,96	40,46	30,80	74,72	96,67	1,88	2,79
OCT	120,30	13,50	92,08	25,72	32,14	78,53	123,24	0,60	0,54
NOV	102,83	12,56	77,68	29,10	31,10	71,20	129,98	0,86	?
DEC	118,54	13,52	84,82	18,74	14,08	41,25	32,21	?	0,90
<b>TOTAL</b>	<b>1 379,90</b>	<b>152,86</b>	<b>1 010,75</b>	<b>374,59</b>	<b>341,04</b>	<b>786,24</b>	<b>829,28</b>	<b>5,90</b>	<b>11,07</b>
<b>PM 2002</b>	<b>1 194,30</b>	<b>116,15</b>	<b>912,86</b>	<b>378,24</b>	<b>346,54</b>	<b>813,17</b>	<b>799,00</b>	<b>?</b>	<b>11,07</b>
	519.5 plast.								
<b>Differentie</b> raporté à l'année	-333,90	36,71	97,89	-3,65	-5,50	-26,93	30,28	?	0,00